



AMELIORATION DE LA SECURITE : SUPPRESSION DE TROIS PASSAGES A NIVEAU SUR L'AXE POLT

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, l'Etat, la Région Centre-Val de Loire et SNCF Réseau investissent 5,5 millions d'euros pour supprimer les passages à niveau n°161, 163 et 165 situés sur les communes de Migny et Sainte-Lizaigne, dans l'Indre.

Le Département de l'Indre assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux hors emprises ferroviaires.

LA SECURITE : UNE PRIORITE

La ligne **Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)** est un axe structurant du réseau ferroviaire national dont la modernisation est indispensable pour l'Indre, d'une longueur de 713 kilomètres. Dans l'Indre, elle est empruntée quotidiennement par plus d'une cinquantaine de trains, voyageurs et fret, de jour comme de nuit, à une vitesse atteignant 160 km/h.

L'axe POLT fait l'objet d'un vaste programme pluriannuel de régénération, de modernisation et de renforcement de sa sécurité, qui passe notamment par la suppression de passages à niveau. Depuis une dizaine d'années, 9 passages à niveau ont été supprimés sur l'axe dans le seul département de l'Indre, certains par la création d'ouvrages de franchissement et d'itinéraires de rabattement.

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 poursuit cet effort en finançant les études et travaux de suppression de 6 nouveaux passages à niveau dans l'Indre. Les passages à niveau n°161, 163 et 165, situés sur les communes de Migny et Sainte-Lizaigne, seront les 3 premiers de ce CPER à être supprimés sur l'axe à partir de 2018.

Le financement est le suivant :

- **Région Centre-Val de Loire : 2,23 M€**
- **Etat : 2,15 M€**
- **SNCF Réseau : 1,18 M€**

LES TRAVAUX ET LE PLANNING PREVISIONNEL

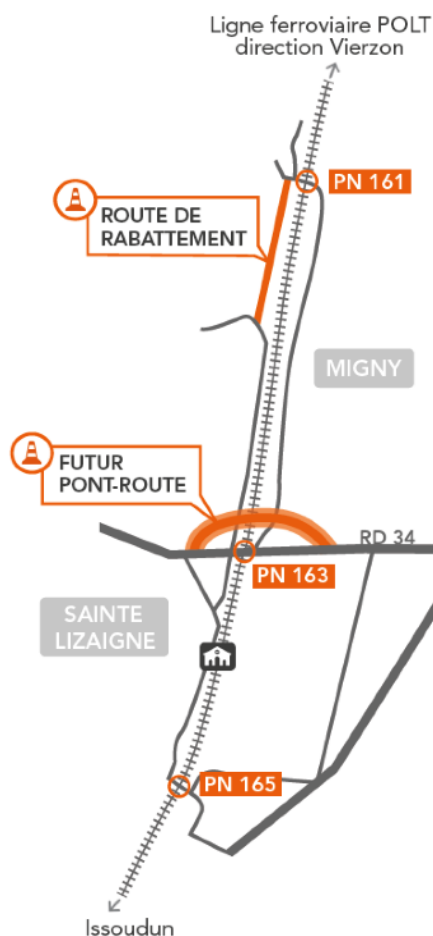
Pour supprimer ces 3 passages à niveau en conservant le franchissement Est <> Ouest de la voie ferrée, des aménagements routiers importants sont prévus :

- Construction d'un pont-route à proximité du passage à niveau n°163 et de voies de raccordement, sur les communes de Sainte-Lizaigne et de Migny.
- Création d'une route de rabattement depuis l'actuel passage à niveau n°161 (Migny) jusqu'au pont-route.

Les travaux de suppression de ces trois passages à niveau débutent en mai 2018.

Ils vont dans un premier temps consister à abaisser les caténaires aux abords du PN 163. Les travaux routiers débuteront à l'été 2018, pour une **mise en service en avril/mai 2019**, permettant la fermeture définitive des 3 passages à niveau. Les installations des passages à niveau (feux, barrières...) seront quant à elles déposées par la suite pour une fin des travaux à fin 2019.

Les travaux routiers sont menés sous la maîtrise d'ouvrage du Département de l'Indre et les travaux ferroviaires sous la maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau.



LES IMPACTS A PREVOIR ET LES MESURES MISES EN PLACE

La construction du pont-route nécessitant l'abaissement des caténaires, la hauteur des circulations routières sera limitée à 3,90 m au passage à niveau n°163 (RD34), à partir du 14 mai 2018. Un itinéraire de déviation sera mis en place pour les véhicules concernés, jusqu'à la mise en service des ouvrages routiers en avril/mai 2019.

Les travaux ferroviaires seront réalisés pendant les périodes d'interruption des circulations des trains déjà programmées dans les plans de transport. La mise en place des poutres du pont-route est prévue pendant le week-end d'interruption « coup de poing » sur l'axe POLT du 10-11 novembre 2018.

Contacts presse :

Région Centre-Val de Loire : Kim Hamisultane – kim.hamisultane@regioncentre.fr

Préfecture du Centre-Val de Loire : Colette Theas-Duhamel - colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr

SNCF Réseau Centre-Val de Loire : Pauline Louis – pauline.louis@reseau.sncf.fr

Département de l'Indre : Muriel Bonnefond – mbonnefond@indre.fr